

Compte-rendu de la réunion Ergothérapeutes Pédiatriques Rhône-Alpes Mardi 20 Janvier 2009

- **Lieu de la réunion :**

Centre d'Education Motrice « Jean-Marie Arnion »
Service d'ergothérapie
2023, Route des bois
69380 Dommartin

- **Thème :**

- Positionnement de l'enfant (Edith)
- Aides techniques (Myriam)

- **Personnes présentes :**

Rachel BARD, Myriam COLLET, Edith LUC-PUPAT, Stéphanie GRANGE, Marie IMBERT, Mathilde POULAT, Maud LEBIVIC, Karina DAHOMAY, Nathalie BEAUREZ, Sophie MURE.

- **Retour sur le travail des groupes autour de l'outil informatique :**

- ▶ **Groupe « Conseils aux enseignements »**

Le document paraît finalisé. Il va être utilisé par le centre ICOM sur un CD destiné à une diffusion gratuite.

Se pose alors une question concernant le bas de page annonçant les personnes ayant travaillé sur le document :

- Si apparaît le nom de la structure ICOM, faut-il également indiquer le lieu d'exercice de chaque participant à l'élaboration du document ? Ceci paraît trop lourd à réaliser. De même, sommes-nous là en tant que représentant de notre structure ?
- Indiquons-nous alors uniquement le nom des personnes ayant participé au travail ? A partir de combien de présence aux réunions prenons-nous en compte la participation ?
- Faut-il uniquement mentionner le nom du groupe ou R4P ? Il paraît intéressant tout de même que les futurs lecteurs du document puissent identifier les participants de l'écriture du document.
Est-il possible de créer un annuaire sur R4P indiquant les lieux d'exercice ?

Ce sujet sera à reprendre dans le futur...

- ▶ **groupe « Préconisation de l'ordinateur »**

Le travail est en cours avec une réunion à venir le 23/02/09 à 19h30 au Centre ICOM.

- **Discussion sur la difficulté de faire vivre ce type de groupe de travail dans le temps.**

Nathalie Beaurez explique son vécu concernant le groupe formé sur Saint Etienne qui s'essouffle : moins de personnes présentes ? Essai de modifier les jours, les horaires... ?

Il apparaît difficile de mobiliser les personnes.

Les ergothérapeutes du CEM expriment également ce type de difficulté. Un travail est en cours pour la rédaction d'un article (à venir) concernant la vision de la fonction des ergothérapeutes au sein des établissements de l'Association Régionale des IMC. Peu d'ergothérapeutes ont répondu (ou ont pu répondre) présents...

- **Thème positionnement :**

- ▶ Présentation d'un powerpoint par Edith Luc-Pupat faisant le compte-rendu de deux formations (AFM et ANFE) concernant le positionnement. (Cf. Powerpoint)

- ▶ Discussion :

- La notion du positionnement est vécue différemment selon les lieux d'exercices et l'histoire de la structure.

Ex : Au CEM, le positionnement passe essentiellement par le siège moulé. Les kinésithérapeutes ont une position centrale dans leur réalisation, l'ergothérapeute pouvant intervenir sans problème mais n'étant pas spontanément interpellé lors de la conception.

Aux Massues, dès que la notion de positionnement/aide technique est abordée, l'ergothérapeute est sollicité. Dans cette structure, la notion de positionnement, telle qu'elle est évoquée dans le powerpoint, est utilisée (et non installation). Il peut être organisé des consultations uniquement dans un but de positionnement (assis, couché...)

- Se pose la question des financements lorsque plusieurs assises sont nécessaires.

Certains systèmes de positionnement peuvent entrer dans les prises en charge Aides techniques (assise+dossier : siège modulaire évolutif, ...) et d'autres dans celles Grand Appareillage (corset-siège...).

- Au niveau des prises en charge, il est rappeler que certaines associations de matériels sont possibles (Ex : Fauteuil roulant manuel pliant+ Fauteuil roulant électrique...).

Plusieurs évocations d'expériences vécues montrent une disparité de décision (selon département,...).

Il paraîtrait intéressant à tous de bénéficier d'une présentation et d'un échange avec des personnes maîtrisant les notions de financement (sécurité sociale, MDPH...) afin d'être plus au clair sur les différentes possibilités. De même, une présentation de la grille GEVA sur laquelle s'appuie la MDPH pourrait être intéressante.

- Myriam évoque alors le cas Poussette+ Fauteuil roulant Manuel, qu'elle a essayé de justifier mais qui ne fonctionne pas. Elle en profite pour évoquer les trois catégories LPPR concernant les poussettes : Cannes, dossiers inclinables, multiréglables/évolutives.

Elle explique qu'en CAMPS, il y a souvent plus de demandes par les familles de poussettes que de fauteuils roulants manuels (image, acceptation...). Les familles sont très différentes dans leur choix. On note cependant que la poussette reste encombrante, présente un certain poids...

Edith explique que les poussettes évolutives sont intéressantes s'il existe une nécessité de positionnement couché. Si ce n'est pas le cas, une poussette avec dossier inclinable peut suffire.

● **Autres :**

▶ Recherche d'une personne formée à la méthode Le métayer qui pourrait collaborer à l'écriture du livre « Ergothérapie et Pédiatrie », commandée par l'ANFE, et devant sortir début 2010.

▶ Information de l'embauche d'une ergothérapeute à la MDPH Rhône : Marie-Pierre ????

▶ Rappel : Journée R4P les 23 et 24 Avril (payant)

▶ Discussion autour de la nécessité de faire vivre le groupe, de présenter/écrire/échanger sur les pratiques...

● **Prochaine réunion :**

**Mardi 17 Mars 2009
19h
au cabinet Santy, Lyon 8^{ème}**

Thèmes :

- Point sur les documents des différents groupes concernant l'outil informatique.
- Présentation par Rachel Bard de son article concernant l'utilisation des tests standardisés par les ergothérapeutes travaillant en pédiatrie.
- Préparation des questions qui pourraient être posées à un intervenant de la MDPH en vue de l'organisation d'une future rencontre.